

**ARRETE DU MAIRE PORTANT
NOMINATION DES MEMBRES EXTERIEURS AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.**
ARPO17/2026

2026-033

Le Maire de Marigny Les Usages,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-23 en date du lundi 13 avril 2026 fixant le nombre de membres extérieurs, ainsi que l'élection des membres composant le Conseil d'Administration du C.C.A.S,

Considérant la nécessité de nommer ces membres extérieurs,

ARRETE

Article 1 : Les membres extérieurs nommés au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune, qui ont compétence à siéger en raison de leur profession actuelle ou passée, ou de leurs actions dans différents domaines sont :

Mme Marthe CLAIR DEMETRIOS – doctorante en sociologie

Mme Murielle VICARIO - assistante maternelle et ancienne gestionnaire d'un centre d'accueil pour personnes handicapées.

Mme Martine QUAILE – Présidente de l'association Familles Rurales

Mme Mathilde FLUCK – assistante maternelle

M. Alain NADOT – retraité

Mme Pascale ARMAND – retraitée, aide à la personne

Mme Amélie GIANNERINI – agent de la Poste

Article 2 : La Secrétaire de Mairie sera chargée de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 : Copie du présent arrêté sera adressée à Madame la Préfète.

Fait à Marigny Les Usages,

Le 15 avril 2026.

Le Maire,



Philippe BEAUMONT